

En cas d'absence le samedi 6 février 2021, vous trouverez ci-dessous un pouvoir pour vous faire représenter, à remettre à la personne de votre choix (adhérent ARSSAT), ou à nous adresser par courrier **avant la date limite du mardi 2 février**.

POUVOIR

Je soussigné(e) M., Mme, Mlle

demeurant

donne procuration à M., Mme, Mlle.....

pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ARSSAT du 6 février 2021.

Date et signature :

✂-----

RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2021 à L'ASSOCIATION " A.R.S.S.A.T. "

(pour ceux qui ne sont pas à jour de leur cotisation 2021)

Je soussigné(e) Mr, Mme, Mlle

Demeurant :

Renouvelle mon adhésion pour l'année 2021 à l'association "A.R.S.S.A.T." et verse la somme de :
27 € pour une adhésion simple / 37 € pour une adhésion couple / 17 € pour une adhésion étudiant,
plus 9,20 € si demande d'envoi du bulletin annuel par la poste.

Ci-joint un chèque postal ou bancaire à l'ordre de "A.R.S.S.A.T." d'un montant de :

J'autorise l'ARSSAT (Association pour la Recherche et la Sauvegarde des Sites Archéologiques du Trégor) à utiliser mes coordonnées dans le cadre des correspondances liées aux activités de l'Association dont notamment les communications téléphoniques, courriers, courriels et SMS. Ces données seront exclusivement exploitées par l'Association dans le cadre de ses activités, aucune information ne sera transmise à un tiers.

Adresse internet pour recevoir les circulaires :

Numéro de téléphone :

Date et Signature :